



Avis de course
Piriac sur Mer - Nautisme en Pays Blanc
28 SEPTEMBRE 2019

1. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 1.1. Le Challenge Pagaie entreprise se disputera sur kayak de Mer, Stand Up Paddle et Pirogue mis à disposition par le club.
- 1.2. **Nombre de coureurs : un duo en Kayak et Stand up Paddle**
- 1.3. Nombre de coureurs : en alternance 5 personnes en Pirogue et 6 personnes en Stand Up Paddle
- 1.4. Une entreprise doit être représentée par 6 personnes minimum ou 8 personnes maxi
- 1.5. Une deuxième équipe d'une même entreprise dans le même support sera possible en fonction du nombre d'inscrits.
- 1.6. Le tirage au sort des bateaux sera effectué sur place.
- 1.7. Les équipes doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, **à Nautisme en Pays Blanc BP 20 44420 Piriac sur Mer avant le 1^{er} septembre 2019.**
- 1.8. Les concurrents (chaque membre de l'équipe) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - les licences FFSE 2019 valident portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Possibilité de prendre une licence FFSE 2019 sur place à NPB.
- 1.9. Composition des équipes et parcours:
 - Les binômes engagés en Kayak double et Stand Up Paddle solo devront franchir et rallier chacun des points de contrôle l'un à côté de l'autre, jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.
 - Les quintuplés en Pirogue et les sextuplés en Stand Up Paddle devront en alternance concourir sur un parcours chronométré en utilisant une cloche pour l'arrêt du chrono.
 - Distance des parcours construit : suivant la météo entre 300 mètres et 800 mètres

Les équipes doivent être constituées de salariés d'une même entreprise, d'un club d'entreprises, d'une administration ou d'une collectivité et leurs ayants droit. Les retraités de l'entreprise sont considérés comme salariés dans la mesure où ils bénéficient des œuvres sociales de l'entreprise.

2. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 360 € pour une équipe de 6 personnes ou 480 € pour une équipe de 8 personnes de même entreprise comprenant la mise à disposition des bateaux et le panier repas.

3. PREINSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSckkUV3xdcGn87jR4wvTZtHuCfMnGxYT5i4iifp_qtqk5EqA/viewform?vc=0&c=0&w=1

4. PROGRAMME du samedi 28 septembre 2019

- Confirmation des inscriptions de 8h00 à 9h00 à la base nautique de Nautisme en Pays Blanc
- 9h30 à 10h30 échauffement sur les différents supports essai Pirogue, Stand Up Paddle, Kayak de Mer
- 11h30 1er course en binôme Kayak et Stand up Paddle
- 12h30 poses piquenique
- 13h30 1er course quintuplé en Pirogue et sextuple en Paddle XXL

- 17h30 remise des prix

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

6. LES PARCOURS

Les parcours seront disponibles à la confirmation des inscriptions

7. CLASSEMENT

Chaque équipe marque le nombre de point qui correspond à l'addition des places de chaque membre.
La course sera validée si tous les équipes ont effectuée au moins 50 % de leur rencontre.

8. PRIX DÉCERNÉS

Lots divers
Classement par support.
Classement combiné tous supports.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

10. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée **CHALLENGE PAGAIE ENTREPRISE** à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Organisation Technique :

Nautisme en Pays Blanc

3 rue port Boucher BP 20 44420 Piriac sur Mer
Tél. : 02.40.23.53.84
GSM : 06.07.69.70.53
E-Mail : nautismeenpaysblanc@gmail.com
Internet : www.npb.asso.fr

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ENTREPRISE

3, rue Dieudonné Costes – 75013 PARIS
Tél. 33(0) 1 56 64 02 10
FAX. 01 47 20 04 50
Internet : www.ffse.fr
E- mail : secretariat@ffse.fr

HEBERGEMENT

OTSI de Piriac sur MER - Office de Tourisme

7 rue des caps Homiers
44420 PIRIAC sur Mer
Adresse mail : otsi@piriac.net
Site internet: www.piriac.net
Tel: 02.40.23.51.42

OTSI La Turballe - Office de Tourisme

Place Charles de Gaulle
44420 - LA TURBALLE
Tél : 02 40 23 39 87 –
Fax : 02 40 23 32 01
Site internet: <http://otsi.la.turballe.free.fr/>
E-mail : otsi.turballe@free.fr

OTSI de Mesquer - office du tourisme

Place du marché
44420 MESQUER
Tel: 02.40.42.64.37
Fax: 02.40.42.50.89

E-mail : Otsimesquer@mesquer-quimiac.com Site internet: www.mesquer-quimiac.com

FICHE D'INSCRIPTION
Challenge Pagaie Entreprise 28 septembre 2019

Remplir pour les supports auxquels votre entreprise souhaite participer. La signature de tous les participants avec la mention manuscrite "Lu et approuvé" sera requise à la confirmation des inscriptions.

Nom de l'entreprise :	Correspondant :
Adresse :	
Email:	Tél. :

Une entreprise peu s'inscrire sur plusieurs supports, une équipe par support

Support(s) choisi(s) Kayak de Mer & Stand Up Paddle Solo Pirogue & Stand Up Paddle XXL

Membres de l'équipe :

Nom	Prénom	Support	Adresse mail contact	Besoin licence tempo FFSE

		Nombre	Total
Frais d'inscription€ par équipe		
Accompagnateurs pour paniers repas€ par personne		
Paniers repas coureurs samedi midi	A confirmer		
Total			

Inscription à retourner avec un chèque à l'ordre de « nautisme en pays blanc » avant le 08 septembre 2019 le cachet de la poste faisant foi à :

NAUTISME EN PAYS BLANC
 BP 20
 44420 PIRIAC SUR MER

Date et signature.